



*Histoire*

## La Croix-Rouge suisse au secours des enfants en 1942-1945

**Cap Gabriel Minder**

Rédacteur, *Bulletin de la Société militaire de Genève*

La Croix-Rouge suisse a dépassé les limites de la stricte neutralité et la politique, pour inventer la diplomatie humanitaire. Genève est devenue une véritable plaque tournante et une capitale humanitaire.

**L**e 4 mars, M. Serge Nessi a été un des intervenants dans la série des « conférences-lunch » du mardi, organisés par la Société militaire de Genève (SMG), à la rue des Granges. Résumant son livre très détaillé (Ed. Slatkine, Genève, octobre 2011, 264 pages), l'auteur dont la carrière passa par l'ONU (New York) et le CICR (terrain et Genève) nous fit découvrir l'effort considérable de la Croix-Rouge suisse et la mobilisation impressionnante de toute la population helvétique en faveur des enfants victimes de la Deuxième Guerre mondiale.

Déjà au lendemain de la Grande Guerre de 1914 à 1918, notre pays avait œuvré en faveur d'enfants victimes des conflits, notamment au travers de l'association Pro Juventute. Entre 1940 et 1945, Genève joua un rôle primordial pour l'accueil de convois d'enfants: quelque 80'000 enfants, en majorité français, furent accueillis par des familles suisses pour un séjour de plusieurs mois, y compris près d'un tiers de la région Belfort/Mulhouse, théâtre début 1945 de durs combats décrits dans



*EclairaGE* No. 5/2013. Après la Guerre, l'action en faveur des enfants défavorisés s'étendit à une douzaine d'autres pays européens : en 1949, le total des enfants accueillis en Suisse s'élevait à plus de 163'000.

Dans cette action, le pasteur et médecin genevois Dr Hugo Oltramare, père de notre estimé Yves Oltramare, joua un rôle important : après avoir encouragé la fusion de diverses organisations helvétiques avec la Croix-Rouge suisse, il présida dès janvier 1942 la Commission médicale du Secours aux Enfants nouvellement créé et redéfinit les critères d'accueil en Suisse.

Il faut en outre se rappeler le contexte très particulier après qu'Hitler eût rayé fin 1942 la « ligne de démarcation » entre le Nord et le Sud de la France. Ce pays, devenu soi-disant ami après l'armistice de 1940, subit une réelle occupation, avec, à Londres, un Gouvernement autoproclamé libre, et en Afrique une armée de type colonial. C'est dans ce cadre unique que la Suisse voisine et « neutre » s'efforçait de raffermir chez elle la santé de jeunes enfants, accueil qui dut être interrompu pendant plus d'un an entre 1943 et 1944. En outre, des dizaines de milliers de petits Français reçurent en France même une aide alimentaire : 600'000 collations et « goûters suisses » furent distribués durant la seule année 1944.

Vu la stricte neutralité fixée à ces actions par la Confédération, diverses conceptions de l'action humanitaire durent être harmonisées, notamment sur la question des enfants juifs. Les faits établis par l'auteur, après des recherches approfondies, démontrent la non-pertinence de critiques adressées à la Croix-Rouge suisse, telles que collaboration avec Vichy, subordination à l'armée, etc.

Jusqu'en 1945, le financement de cette action humanitaire fut entièrement assuré par la population suisse, notamment par le biais du « sou hebdomadaire » (*Wochenbatzen*). Puis, des fonds publics venant s'ajouter, la valeur de l'aide fournie jusqu'en 1949 par la Croix-Rouge suisse, Secours aux Enfants, dépassa 123 millions de francs suisses, soit environ 1 milliard de francs actuels.

Cette solidarité de la population suisse, au travers de sa Croix-Rouge nationale, méritait vraiment d'être rappelée de manière aussi compétente !

